



2018 / 04
Du 17 octobre 2018

SOMMAIRE : **Affaire Pascal Pavageau**

**Fonctionnement de la Confédération et décisions de la
commission exécutive confédérale**

Cher(e) Camarade,

Ce matin, le Secrétaire Général de la Confédération a annoncé sa démission. La commission exécutive confédérale, chargée selon les statuts confédéraux d'administrer la Confédération avec le bureau confédéral, s'est réunie ce jour et a pris les décisions suivantes :

- un CCN (Comité Confédéral National) extraordinaire est convoqué les 21 et 22 novembre prochains pour prendre acte de la démission du Secrétaire Général et décider de la suite,

- dans cette attente, la CE a désigné en son sein une commission composée de 7 camarades. Cette commission aura la charge d'assister le bureau confédéral pour résoudre les difficultés en cours.

Le but est de retrouver le plus rapidement possible un fonctionnement normal et la sérénité nécessaire pour nous concentrer sur l'essentiel : la défense des intérêts matériels et moraux de tous ceux qui nous font confiance.

Meilleurs sentiments syndicalistes,

Hélène FAUVEL



COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT NATIONAL

Paris le 16 octobre 2018

PAS ÇA, PAS NOUS !

Comme tout le monde, les membres du bureau national, le conseil syndical et l'ensemble des militants de **F.O.-DGFIP** ont découvert avec effarement, par la presse, l'existence d'un fichier sur tous les membres du comité confédéral national (les secrétaires généraux des fédérations et des unions départementales) tenu au siège de la Confédération FO Avenue du Maine.

Passé le premier moment de stupeur et en attendant d'en connaître un peu plus, la secrétaire générale de **F.O.-DGFIP** s'est adressée à l'ensemble des secrétaires de sections **F.O.-DGFIP** pour condamner fermement ce genre de pratique.

Soyons clairs, ce fichier est une infamie qui place les militants du parlement de l'organisation dans des cases en fonction de leur supposée intelligence ou bêtise, appartenance politique ou philosophique voire d'éléments touchant à leur vie privée ou à leur orientation sexuelle.

Pour les militants **F.O.-DGFIP**, c'est d'autant plus inacceptable que nos élus en CAPL et en CAPN se battent à longueur d'année pour faire retirer des comptes rendus d'évaluation tous les éléments à caractère personnel ou discriminant. Quant à nos camarades du secteur privé, ils n'ont de cesse de dénoncer

les « patrons voyous » qui usent de ce genre de méthodes.

Ces agissements sont contraires à toutes les valeurs que nous défendons : liberté, indépendance, fraternité.

Les agissements de quelques-uns ne reflètent pas l'état d'esprit, le dévouement et l'engagement des militants de **F.O.-DGFIP** en particulier et de FO en général.

Bien sûr, les militants de **F.O.-DGFIP** n'ont pas le pouvoir de régler la situation à eux seuls et à ce stade, subissent les conséquences d'actions dont ils ignoraient tout. Mais, ils prennent, partout où ils se trouvent, leurs responsabilités pour que les instances confédérales fassent leur travail et le fassent vite. Les responsables de cet état de fait doivent assumer la responsabilité de leurs actes pour que plus jamais cela ne se reproduise.

Parce que nous sommes
des femmes et des hommes libres
dans un syndicat libre,
nous exerçons aujourd'hui notre
parole libre et disons haut et fort :

PAS ÇA, PAS NOUS, PLUS JAMAIS ÇA !